

Jeudi 2 avril 2026, de 9 h 30 à 15 h 45

Club de Golf de Saint-Hyacinthe (3840, Bd Laurier O, Saint-Hyacinthe)

Vous êtes conviés à l'AGA des Éleveurs de porcs de la Montérégie.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour vous inscrire :

- ⇒ **Compléter ce formulaire:** <https://forms.office.com/r/8VPvL5J6ud>
- ⇒ Ou inscrivez-vous auprès de Martine Jacques : 450 454-5115, poste 6260 | mjacques@upa.qc.ca

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE :

9 h 30 Accueil des participants

- 10 h**
- 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint**
 2. Avis de convocation et ordre du jour des assemblées concomitantes
 3. Adoption du procès-verbal de l'AGA et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint tenues le 3 avril 2025
 4. Mot du président
 5. Rapport d'activités 2025
 6. États financiers 2025 et nomination d'un auditeur comptable
 7. Élections des présidents des comités de Mise en marché et Naisseurs
 8. Élections des administrateurs (postes 13 à 16)
 9. Nomination des délégués et substituts pour l'assemblée des Éleveurs de porcs du Québec et du Plan conjoint
 10. Résolutions, dont une proposition de modifications règlementaires (*libellé au verso*)
 11. Levée de l'assemblée

11 h 45 **Mise à jour de l'état de la situation SRRP de la région**
Par M. François Cardinal, DMV, M. Sc., Réseau santé Sud-Ouest

12 h **Dîner** (fourni pour les participants inscrits)
TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE (billet et nuitée pour le Porc Show)

13 h **Présentation des Éleveurs de porcs du Québec**
Par M. Louis-Philippe Roy, président

1. Suivi des VDR et détournement
2. Plan de financement triennal
3. ASRA et sécurité du revenu

15 h



Les principaux enjeux de la gestion des risques et des assurances de dommages
Par M. Martin Grandchamp, président et conseiller principal, Fidema

16 h **COCKTAIL**

MODIFICATIONS RÈGLEMENTAIRES

Lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs de la Montérégie, vous serez appelés à vous prononcer sur des modifications envisagées au :

- Règlement sur les contributions des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
 - Hausse de la contribution (\$/kg de poids net de la carcasse chaude) par porc mis en marché (article 2);
 - Modification de la formule de calcul de la contribution pour les verrats de plus de 140 kg et pour les truies mis en marché (article 2.1);
 - Mise en place d'une nouvelle contribution spéciale pour le support des technologies de l'information (contribution TI).
- Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
 - Ajout d'une disposition visant à interdire à des personnes provenant d'une même famille de siéger simultanément au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec;

Ces modifications seront soumises pour adoption, le cas échéant, lors de la prochaine assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec.

DOCUMENTS POUR LA RENCONTRE

Les documents de la rencontre sont disponibles sur le site de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, dont les règles de procédure et le procès-verbal de l'assemblée 2025. Il sont disponibles :

- ⇒ En suivant ce lien : <https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/a-propos/syndicats-specialises/eleveurs-de-porcs-de-la-monteregie>
- ⇒ Sur demande auprès de Mme Martine Jacques
- ⇒ Ou en suivant ce code QR →



PERSONNES HABILITÉES À VOTER (MANDATAIRES)

Pour aviser de tout changement à la raison sociale de votre entreprise ou des personnes habilitées à voter (mandataires), veuillez appeler au Service des cotisations, au 450 250-9154, poste 1, **au moins 72 heures avant l'assemblée régionale annuelle.** [*Pour plus d'information*](#)

***NOUS INVITONS CHALEUREUSEMENT TOUTES LES ÉLEVEUSES ET
TOUS LES ÉLEVEURS DE PORCS À SE JOINDRE À CETTE RENCONTRE
(INDÉPENDANT, À FORFAIT ET RELÈVE) !***



Éliane Bergeron Piette, conseillère syndicale

3800, boulevard Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
450 774-9154, poste 5223 | elianebergeronpiette@upa.qc.ca